

**Décision n° 2012-0496**  
**de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**  
**en date du 24 avril 2012**  
**attribuant des ressources en numérotation à**  
**la société d'ingénierie système telecom et réseau**  
**(numéros identificateurs d'usagers mobiles - IMSI)**

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu le dossier de déclaration déposé par la société d'ingénierie système telecom et réseau (récépissé de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 09-0773 en date du 23 mars 2009) ;

Vu la décision n° 01-686 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 11 juillet 2001 approuvant les règles de gestion et d'attribution des numéros identificateurs d'usagers mobiles (IMSI) ;

Vu la décision n° 05-1084 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 15 décembre 2005 approuvant les règles de gestion du plan national de numérotation ;

Vu la décision n° 05-1085 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 15 décembre 2005 modifiée fixant l'utilisation des catégories de numéros du plan national de numérotation ;

Vu la demande de la société d'ingénierie système telecom et réseau en date du 4 avril 2012, reçue le 6 avril 2012, sollicitant l'attribution d'un numéro identificateur d'usagers mobiles (IMSI) ;

Après en avoir délibéré le 24 avril 2012 ;

**Décide :**

**Article 1** - L'identificateur d'usagers mobiles (IMSI) 208 04 est attribué jusqu'au 24 avril 2032, à la société d'ingénierie système telecom et réseau (Siren : 422 652 529) pour ses usagers en France métropolitaine.

**Article 2** - Le directeur des services fixe et mobile et des relations avec les consommateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société d'ingénierie système telecom et réseau.

Fait à Paris, le 24 avril 2012

Le Président

Jean-Ludovic SILICANI